Aurélie, miraculée des 59 coups de couteau de Mohamed qui était “touché dans sa fierté d’Algérien”, doit payer les 32.000€ de loyers impayés par son ex-compagnon (MàJ : Son avocat met en garde contre les raccourcis xénophobes ou islamophobes)

01/02/2022 à 20h53



01/02/2022

“C’était des mots en l’air”, se défend l’homme pour lequel Aurélie avait *“accepté le mariage religieux et le port du voile”.* Son avocat, Me Pavel Debanne, met en garde les jurés contre les raccourcis xénophobes ou islamophobes.

(…) Nice Matin

10/10/2021

Victime de violences conjugales puis d'une tentative d'assassinat en décembre 2018, une Toulonnaise doit payer les loyers impayés de son ex-compagnon, aujourd'hui en prison. Le bailleur HLM et les huissiers lui réclament 32.000€. "C'est être victime une seconde fois" raconte cette mère de famille.

Je suis désemparée et en colère" raconte, très émue, Aurélie *(prénom modifié à sa demande)*. Cette Toulonnaise de 44 ans, maman de 3 enfants, vient de saisir ses avocats. **Victime de violences conjugales puis d'une tentative d'assassinat par au moins 59 coups de couteau, un bailleur HLM lui réclame 32.000 euros de loyers impayés par son ex-compagnon**. **Elle doit également vider et rendre les clés de l'appartement qu'elle a pourtant quitté dès mars 2018 pour fuir les violences.** Elle avait d'ailleurs immédiatement envoyé un courrier-recommandé au bailleur pour se désolidariser du bail de ce logement situé dans le quartier Sainte-Musse de Toulon (Var).

Quelques mois plus tard, en décembre 2018, Aurélie est frappée par son ex-compagnon d'au moins 59 coups de couteau devant l'école de leur fils, et en présence de l'enfant. Grièvement blessée – son pronostic vital était engagé – elle est aujourd'hui *"miraculée"*. Placé en détention provisoire après les faits et condamné en septembre 2021 à 25 ans de prison*, **l'homme n'a jamais résilié le bail.** Les loyers courent toujours.

Aurélie montre le brouillon et l'accusé de réception du courrier envoyé au bailleur HLM le 29 mars 2018 pour que son nom n'apparaisse plus sur le bail. *"Cette lettre était un symbole pour moi"* confie la mère de famille. *"J'ai raconté les violences, les plaintes au commissariat et mon départ dans un centre d'hébergement d'urgence. **Ce courrier est la première chose concrète de ma vie sans lui.** J'ai ensuite eu des échanges par mail avec l'un des employés du bailleur qui*

confirme que tout est pris en compte. Je me sens libérée.”

Aujourd’hui, les huissiers sonnent au nouveau domicile d’Aurélie pour lui réclamer les 32.000 euros. Ils menacent de lui saisir ses affaires *“et celles de [ses] enfants”* : *“Cette situation est très difficile à vivre. C’est comme si j’étais* ***victime une seconde fois*** *car j’ai cette épée de Damoclès au-dessus de la tête. Je ne sais pas quand je pourrai reprendre une vie pseudo-normale. J’ai vraiment l’impression d’être seule au monde. Quand on est victime de violences, on ne devrait pas avoir autant de pression et de problématiques à gérer. Ce serait logique que je sois accompagnée jusqu’au bout !”*

[…]

France Bleu

17/09/2021

Une escalade macabre. Jusqu’à ce paroxysme dans l’horreur, **le 13 décembre 2018, à Toulon quand Mohamed Meghraoui-Labbadi assénait, sous les yeux de son fils de trois ans, au moins 59 coups de couteau à celle qui avait été pendant treize ans sa compagne.**

[…]

Mohamed Meghraoui-Labbadi, “***touché dans sa fierté d’Algérien***” selon un témoin, pirate le téléphone d’Aurélie. Passe des nuits entières à analyser les sons récupérés de la sorte, demandant même parfois à sa conjointe de justifier tel ou tel bruit, persuadé qu’elle le trompe. ***“Quand il avait des doutes, les coups tombaient, des crachats, des insultes… Il me prenait ma carte bancaire, ne me laissait pas mettre plus de 15 euros d’essence pour éviter que je fuie. Un jour, je me suis aperçue***

***qu'il avait installé une caméra dans la chambre*.”** Constatant, malgré tout, que son comportement était “*inadapté*“, **Mohamed finit par faire appel à un imam. Qui donne raison à Aurélie**

[…]

Mais les ennuis d'Aurélie se poursuivent. Son désormais ex-conjoint s'immisce dans les quelques relations qu'elle noue avec des hommes, jusqu'à les menacer de mort. “*Ca va mal tourner pour toi, ça va mal tourner pour toi, y répète l'accusé. Tu me dois des explications. Tu ne sais pas ce qui va t'arriver*.” Vingt-cinq minutes plus tard, **Aurélie recevait 59 coups de couteau**. La cour d'assises, qui poursuit Mohamed Meghraoui-Labbadi pour tentative d'assassinat, rendra son verdict ce vendredi soir.

Var-Matin